



La lettre d'information

EDITION DE NOVEMBRE 2017

L'édito d'Emmanuel:

L'opposition

L'opposition est saine dans toute démocratie car elle permet d'éviter toute dérive d'une pensée unique qui a obtenu une majorité souvent relative aux dernières élections.

Elle permet de faire entendre les voix des minorités souvent silencieuses qui acceptent alors le jeu démocratique pour le bien-être et le bon fonctionnement de la société.

Pour moi, son rôle doit être constructif et non pas se cantonner à une négation totale pour justifier son existence.

De plus, dire non à tout parce que c'est la majorité qui le décide et ne pas se pencher réellement sur les sujets importants permettant l'évolution positive et le bien-être de la commune est un non-sens.

Pour conclure, l'opposition se doit d'être intelligente, modérée et se battre pour la commune et non pas pour justifier son existence, son égo.

A la Une

T'y crois, t'y crois pas...

Au début du siècle passé, on raconte qu'au village un cheval avait la manie de courir tout le temps. Les Sénoüillacois se sont demandés longtemps quelle mouche l'avait piqué... Sans jamais le savoir

Par contre, t'y crois, t'y crois pas, mais on a vu le canasson galoper l'autre après-midi juste devant l'école !!!

Actu du mois :

- La Rue des Pavillons a été fermée le temps du décrépiage de l'ancienne agence postale ;
- Des travaux continuent au cimetière, pour la mise en accessibilité des allées avec la pose de dalles alvéolées ;
- Le logement municipal de l'ancienne poste est à louer depuis le 13 novembre 2017. Se renseigner auprès de la mairie.

Bon à Savoir :

Inscription rentrée scolaire 2018 Ecole Publique Henri DECAMPS

Afin de préparer la rentrée scolaire 2018, il est demandé aux parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école de Sénouillac, de se présenter dès à présent pour établir le dossier.

Les démarches se déroulent en deux temps :

1) inscription en mairie.

Document à fournir : justificatif de domicile et livret de famille.

2) admission à l'école : dès réception du certificat d'inscription délivré par la mairie, vous devez prendre contact avec la direction de l'école afin de procéder aux formalités d'admission.

Documents à fournir : certificat d'inscription, livret de famille et carnet de santé (vaccinations à jour).

Cette procédure concerne les enfants **nés en 2015** et les enfants, arrivant sur la commune de Sénouillac, déjà scolarisés sur l'ancienne commune et souhaitant changer d'école.

Les frelons asiatiques

Les feuilles tombent et dévoilent les nids dans les arbres... dont ceux des frelons asiatiques. Si vous en voyez, contactez immédiatement la mairie qui verra avec la société conventionnée pour le(s) enlever.



Point sur les chantiers et dossiers en cours

Assainissement

Les tests d'étanchéité ont été positifs, la pose des drains de fonds de bassin est en cours. La pose des différentes couches de graviers filtrants va commencer. Les eaux usées du vestiaire du foot seront traitées par gravitaire jusqu'au poste de relèvement. Le pluvial existant qui se jette au ruisseau doit être débouché.

Une première tranche de travaux a été payée (77 758€) et nous avons perçu un premier acompte de la subvention de l'agence de l'eau (72 800€).

La boulangerie et espace santé

Les ouvertures côté ateliers municipaux sont terminées, l'entreprise Blatgé a terminé la toiture. Nous avons récupéré les tuiles pour les porter dans le chemin de Prat Bourdet. La suite des travaux comprend : la pose de gaines, le dallage et la construction du mur de séparation. La dalle a été coulée.

Initialement, nous avons prévu une casquette béton en façade, il se trouve que les contraintes bétons sont compliquées à mettre en œuvre. Notre architecte nous propose une casquette en bac-acier. Nous sommes en attente de plusieurs devis.

Le chantier pour l'instant se déroule correctement, les artisans respectent les délais.

Voirie

L'ensemble des travaux programmés est terminé. Il restera un peu de point à temps à faire en 2018.

Cimetière

Un point d'eau avec robinet a été implanté à l'entrée. La procédure de reprise des tombes à l'abandon sera mise en place prochainement (*Article L2223-17 du CGCT*), il sera réalisé un plan grand format affiché au cimetière et une affiche demandant aux propriétaires de caveaux de se faire connaître en mairie afin d'actualiser nos registres a été posé.

Réseaux d'assainissement

Des travaux ont été effectués (Chuquet et Galdou). Nous espérons que cela arrangera le problème.

Deux diagnostics ont été réalisés avec passage caméra et hydro-curage pour connaître l'état de notre réseau Avenue des vignes, Rue de la Caminade, Chemin des Cerisiers et Chemin de Ballarand. En fonction du résultat, nous prendrons les mesures nécessaires.

Du côté du conseil municipal

Vous trouverez ci-dessous la liste des sujets abordés lors du dernier conseil qui a eu lieu le mercredi 25 Octobre 2017.

Vous pouvez retrouver le compte rendu détaillé sur le site de la mairie www.senuillac.fr ou directement en mairie.

Attention : Le compte rendu du conseil municipal ne devient officiel qu'après validation du conseil qui suit, toutes analyses ou interprétation fallacieuse reste de la responsabilité de son auteur.

Présence de Paul SALVADOR, Président de l'agglomération et de Marion DUCLOT, Directrice de cabinet.

• Délibérations :

- Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées/Communauté d'agglomération) : approbation du rapport le mode d'évaluation et les montants ;
- Fixation libre des AC (Attribution de Compensation) pour un montant de 253 752€ ;
- Acquisition de parcelles au lotissement des Lizes et Route de Laval par la commune pour l'Euro symbolique et frais de notaire ;
- Dénonciation de la convention de l'entretien de l'éclairage Public suite au transfert de la compétence en matière de maintenance de l'éclairage public en intégralité au SDET ;
- Modification du tableau des emplois permanents suite au transfert de 6 agents (partie scolaire) à l'agglomération et au remplacement d'Annie SALON avec une création de poste correspondant au grade de Nicole LAMBERT ;
- Vote de l'enveloppe des primes de fin d'année des onze agents municipaux ;
- Passation convention conseil en énergie partagée TEPcv (Territoire à Energie Positive pour la croissance verte) avec l'Agglo ;

• Comptes rendus de réunions, des différentes commissions et sujets divers :

- SDET : Création du service SDET SIG On line ;
- SIVU du Gaillacois : il sera dissout à compter de la fin 2017 ;
- Zero Phyto : une cartographie du territoire avec les différents modes de traitement sera établie par un bureau d'étude mandaté par l'agglo ;
- DECI : Il est urgent (avant le 10 Novembre) de rédiger l'arrêté qui recense et actualise nos PEI (Points d'Eau Incendie) ;

Du côté du conseil municipal (suite)

- TZDZG "Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage" : Lancement d'une opération "Broyage des déchets verts et compostage partagé" : Valorisation des bios déchets à la source avec un programme pluriannuel sur 3 ans, de 2017 à 2019.
- Scolaire et jeunesse :
 - Projet éducatif commun à l'ALAE multi site est le « Vivre ensemble » ;
 - Projet jeunesse : William CHEVRE embauché en sept 2017 en tant que Directeur adjoint de l'ALEA Multi site a aussi en charge les projets jeunesse avec la création d'activité sur les mercredis, week end et vacances scolaires ;
 - Inventaire du parc informatique ;
 - Mise en place d'une réflexion sur les rythmes scolaires au niveau du bassin de vie ;
- Points sur les travaux en cours : cf page précédente ;
- Préparation de la cérémonie du 11 novembre ;
- Préparation du bulletin municipal de décembre.

Date du prochain conseil municipal : le mardi 5 décembre.

Nous rappelons que le conseil municipal est ouvert à tous.

La porte est ouverte !!

La communauté d'agglomération en bref

Quand la réalité du terrain reprend ses droits naturels.

Nous savions que 2017 serait une année de transition, tout restait à inventer, à créer aussi.

Dix mois après une grande fusion de 63 communes, avec un transfert des compétences scolaire et voirie, la mise en place du fonctionnement des services et le fastidieux travail d'évaluation des charges financières transférées terminé; le temps est venu d'un premier bilan sur l'efficience fonctionnelle et politique.

C'est l'occasion de constater l'importance de la connaissance du terrain, l'importance du rôle des élus de proximité dans et pour le bon fonctionnement. De cette réflexion résulte la volonté d'impliquer les élus locaux dans la construction des nouvelles orientations pour notre nouveau grand territoire.

C'était le message porté par M Paul Salvador, Président de la communauté d'agglomération venus assister à notre dernier conseil municipal du 25 Octobre, secondé par Marion Duclot, directrice de cabinet. Il était venu faire le point sur la mise en place de la communauté d'agglomération, répondre aux questions des élus et recueillir leurs réflexions.

Un exemple est mis en avant : le fonctionnement de notre ALAE Multisite à tel point qu'il a servi de modèle dans l'organisation de proximité pour la compétence scolaire. Sept « bassin de vie éducation jeunesse » ont été créés sur le territoire, ce n'est pas une nouvelle couche du mille-feuille, mais des « pôles » de réflexion, d'analyse, de développement de projets à une échelle d'un petit territoire.

Qui sait, ce sont peut-être les prémises de la naissance de communes nouvelles ?

Les petites infos sympas

Le Dicton: Le vent de novembre, arrache la dernière feuille.

L'astuce: A essayer pour les maux des enfants : Messe chaque premier dimanche du mois à 11 heures à Bernac, pour soulager les joues plus ou moins rougies ou endolories par les poussées dentaires chez nos petits bébés grâce à la relique de Sainte Apolline (patronne des chirurgiens-dentistes).

La date du mois : A la Sainte Catherine, le 25 novembre :

- on fête les fillettes mais aussi les Catherinettes, c'est-à-dire les jeunes filles ayant dépassé l'âge de 25 ans sans être mariées.

La tradition veut que l'on confectionne aux Catherinettes des chapeaux extravagants, où le vert et le jaune prédominent et qu'elles porteront tout au long de cette journée festive. La couleur verte symbolise l'espoir (de se marier) tandis que la couleur jaune symbolise la sagesse (acquise avec les années). Cette tradition, autrefois suivie dans tous les milieux, à la ville comme à la campagne, s'est beaucoup perdue, sauf dans les maisons de couture, les magasins de mode et chez les modistes.

- Foire de Ste Catherine

Dans les campagnes, la Sainte Catherine est également associée à une Foire qui se tient aux alentours du 25 novembre. Cette foire permet aux éleveurs de présenter leurs plus belles bêtes au public et c'est l'occasion idéale pour les jeunes hommes de mettre fin à leur célibat ... en rencontrant une Catherinette...

Pour rigoler:

- **Blague** : **Que dit le 0 au 8 ?**

Tiens, tu as mis ta ceinture ?!

- **Devinette** : **Qu'est-ce que raconte une maman dinosaure à son bébé ?**
Une préhistoire !

- **Histoire drôle** : Un homme prend rendez-vous avec un électricien car la sonnette de sa porte d'entrée ne fonctionne plus. L'heure du rendez-vous passe, mais l'électricien n'arrive toujours pas. Deux heures plus tard, l'homme, énervé, rappelle l'électricien :

- Cela fait deux heures que je vous attends...

- Ah, mais Monsieur, je suis passé, j'ai sonné trois fois, mais personne n'a répondu, alors je suis reparti...

Les conseils pour votre extérieur de notre paysagiste

A la sainte Catherine tout bois prend racine.

Cela est donc la meilleure période pour planter les arbres et arbustes, pourquoi ? Pour faciliter l'enracinement des végétaux avant les gelées hivernales pour une belle reprise au printemps mais aussi de déplacer ceux qui ne sont pas ou plus à leurs places.

A la plantation ou au déplacement, ne pas oublier de mettre un peu de terreau, de l'engrais de fond ou or brun mais surtout bien les arroser pour faire contact avec la terre.

Il est encore temps de planter des bulbes pour des floraisons au printemps mais aussi de planter les pensées, violettes ou bergerias pour égayer l'hiver. De rentrer ou de pailler les glaïeuls, dahlias que vous conserverez à l'abri de la lumière.

Taillez légèrement vos arbustes ou conifères.

Au jardin, plantez ail, échalotes, rhubarbes ...

Alors au boulot vous avez environ 3 semaines pour tout faire !!!



Les conseils pour votre santé de notre Docteur



Nous y sommes, les températures viennent de tomber, les feuilles aussi ainsi que les consultations pour les rhinopharyngites dans les cabinets médicaux.

Pour rappel la rhinopharyngite est une maladie qui disparaît généralement d'elle-même en moins de 10 jours.

Elle se définit par une obstruction nasale, des éternuements à répétition voire une petite toux sèche, mal de gorge et une fièvre modérée.

Le traitement repose sur les mesures d'hygiène stricte et la prise éventuelle de paracétamol.

Pour se débarrasser efficacement et rapidement d'une rhinopharyngite, il est essentiel de se moucher régulièrement dans des mouchoirs en papier à usage unique et de procéder avant chaque repas à un lavage de nez au sérum physiologique, avec un lavage de mains réguliers.

La rhinopharyngite n'est pas une urgence vitale et ne justifie pas d'arrêt de travail.

Si toutefois vous présentez des symptômes autres ou plus importants, il convient de consulter un médecin généraliste.

Il y a toujours quelque chose à faire à

Sénoüllac !

Agenda

- Jeudi 9 novembre: Loto, jeux de cartes et gouter de 14h à 17h organisés par l'association Générations mouvement ;
- Samedi 11 novembre : Randonnée Pédestre de la St Martin suivi d'un repas garbure organisée par l'association Les amis de St Martin et Mauriac ;
- Samedi 18 novembre : soirée primeur organisée par le comité Sénoüllacois ;
- Jeudi 23 novembre : séance cinéma et gouter de 14h à 17h organisés par l'association Générations mouvement ;
- Samedi 25 novembre : loto de l'école organisé par l'APE (Association des Parents d'Elèves) ;
- Dimanche 3 décembre : Messe en famille à 10h30 à l'église St Pierre
- Jeudi 7 décembre : Loto, jeux de cartes et gouter de 14h à 17h organisés par l'association Générations mouvement ;
- Vendredi 15 décembre : Organisé par l'APE (Association des Parents d'Elèves) : Vin chaud de Noël et lâché de lanternes ;
- Jeudi 21 décembre : séance cinéma et gouter de 14h à 17h organisés par l'association Générations mouvement.
- Dimanche 24 décembre : Célébration du sacrement de la réconciliation. Messe de Noël. A 20h à l'église St Pierre.

Côté associations

(Horaires consultables en mairie)

- Le LUNDI : Zumba et Gym
- Le MARDI : Yoga et Théâtre
- Le MERCREDI : Danse de salon
- Le JEUDI : Step
- Le VENDREDI : Tarot : le 1^{ier}, 3^{ième} et éventuellement 5^{ième} du mois